

N° du film : 147061

Version : 2

2000-09-25

Entente/contrat :

## DANCER IN THE DARK

**GENRE :** Mélodrame

### **RÉSUMÉ :**

Quelque part aux États-Unis à la fin des années 50: Selma, une jeune immigrée tchèque, travaille dans une usine de métallurgie. Atteinte d'une maladie incurable qui la rend peu à peu aveugle, elle économise chaque dollar pour payer une coûteuse opération à Gene, son jeune fils de 10 ans, atteint comme elle du même mal héréditaire. Passionnée de comédies musicales, elle trouve son seul plaisir dans sa participation avec son amie Cathy aux activités d'une petite troupe amateur qui monte un spectacle, et à s'évader dans ses rêveries qui mettent en scène des numéros musicaux où elle tient la vedette. Un soir, Bill, le policier local qui l'héberge avec sa femme Linda, lui avoue qu'il est criblé de dettes. Quand quelque temps après Selma découvre que Bill lui a volé ses économies, elle vient l'implorer de les lui remettre. La confrontation tourne au drame: Bill est blessé et, pris de remords, il demande à Selma de l'achever. Mal défendue, Selma est condamnée à mort. Cathy tente de lui procurer un avocat compétent pour son appel mais elle refuse d'utiliser l'argent de l'opération de Gene pour se sauver. Devenue totalement aveugle, elle est exécutée en sachant que son fils pourra vivre sans crainte de perdre la vue.

### **MOTIFS :**

Le réalisateur Lars von Trier a, avec ce film, bouleversé à nouveau les critères du discours cinématographique en offrant un spectacle étrange, dense et déconcertant. D'abord en proposant comme histoire un lourd mélodrame qui mélange les genres. L'apparition dans le corps de l'action de numéros musicaux qui n'ont rien à voir avec ceux des classiques de la comédie musicale américaine, auxquelles le réalisateur rend pourtant hommage, vient ponctuer les moments forts du drame. Par ailleurs, le tournage a été accompli avec une multitude de caméras vidéos numériques (on parle dans certaines séquences de plus d'une centaine!) donnant une image volontairement «sale» de l'univers gris et déprimant de Selma. Il faut ajouter à cela l'interprétation bouleversante de la chanteuse pop Björk qui signe aussi la musique. Au-delà du fait que ce film de cinéphiles risque peu de rejoindre les plus jeunes, la présence d'images quand

même très dures du meurtre de Bill et de celles de l'exécution par pendaison de Selma demande, selon le jury, un début de maturité de la part des spectateurs.

**CLASSEMENT** : 13 ans et plus

**INDICATION(S)** : -

23 octobre 2000

François Vallerand  
Président du jury d'examen